



ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS

Liberté
Égalité
Fraternité



Bonneval, le 5 octobre 2021

Madame La Pincipale,
aux parents

Secrétariat de direction
Affaire suivie par :
Mme Piette-Duclos
Tél : 02 37 47 27 05
ce.0280866p@ac-orleans-tours.fr

Madame, Monsieur,

16 rue des écoles
28800 BONNEVAL

Le collège propose aux élèves qui le souhaitent de **participer aux séances d'aide aux devoirs** qui auront lieu **les lundis, mardis et jeudis de 17h20 à 18h20**.

A partir du **lundi 18 octobre 2021**

Les élèves seront encadrés par des assistants d'éducation ou des professeurs volontaires qui les aideront pour effectuer leur travail personnel.

Ils seront pris en charges par petits groupes et par niveau de classe.

Afin que ce moment soit efficace, plusieurs conditions doivent être respectées :

- les élèves inscrits doivent être présents (les absences seront relevées et transmises aux familles) ;
- les élèves doivent adopter une attitude sérieuse ;
- les élèves doivent se munir du matériel nécessaire.

Si ces conditions ne sont pas remplies, nous nous réservons la possibilité d'exclure un élève du dispositif.

La Principale,
Isabelle LENAIN



✂ -----

Coupon à remettre à Mme PIETTE-DUCLOS, CPE

Je soussigné(e)

Responsable légale de

Inscrit(e) en classe de

Atteste avoir pris connaissance des conditions d'organisation de l'aide aux devoirs et demande à ce qu'il/elle en bénéficie.

Il/elle restera dans l'établissement de 17h20 à 18h20

le lundi le mardi le jeudi
(cocher 2 jours maximum)

Signature du responsable légal